



HAL
open science

L'apparition de la villa en Gaule transalpine/narbonnaise

Stéphane Claude Mauné

► **To cite this version:**

Stéphane Claude Mauné. L'apparition de la villa en Gaule transalpine/narbonnaise. E. Botte, Y. Lemoine dir.,. Villae, Villas romaines en Gaule du Sud, Éditions Errance, p. 63-79., 2021. hal-03467896

HAL Id: hal-03467896

<https://hal.science/hal-03467896>

Submitted on 3 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'apparition de la *villa* en Gaule transalpine/narbonnaise

in E. Botte, Y. Lemoine dir., *Villae, Villas romaines en Gaule du Sud*, Éditions Errance, Arles 2021, p. 63-79.

Par Stéphane Mauné
 Directeur de Recherche au CNRS
 UMR5140 ASM-LabEx Archimède Montpellier
 Stephane.maune@cnrs.fr

Version originale complète (avec renvois bibliographiques, bibliographie, notes de bas de pages, paragraphes sur les villae de Roumège et de Narbonnaise orientale, exemples de villae précoces dont la chronologie haute est assurée par des éléments de décoration). [Ces parties ont été supprimées de l'article publié par E. Botte et Y. Lemoine pour des raisons de place].

La problématique abordée ici n'est pas des plus simples car les données archéologiques concernant la période envisagée, de la fin du II^e s. av. jusque vers le milieu du I^e s. ap. J.-C. sont en effet éparées et peu abondantes. La raison principale de cet état documentaire lacunaire s'explique par le fait que nous analysons ici le ou les états les plus anciens d'établissements ruraux et de *villae* qui, dans la plupart des cas, ont été occupés pendant une durée de plusieurs siècles. Ils ont fait, par conséquent, l'objet de travaux d'agrandissements et d'embellissements avec pour conséquence directe le recouvrement ou la destruction des états architecturaux primitifs. Pour aborder cette question, évidemment centrale pour qui s'intéresse à l'économie rurale de la province de Narbonnaise — car les *villae* sont des pôles d'initiative agraire et de développement — il est par ailleurs indispensable de s'appuyer sur les sources historiques en rapport avec les mouvements de colonisation agraire qui découlent notamment des fondations de colonies romaines entre la fin du II^e s. et le début du règne d'Auguste. En utilisant cette focale et en distinguant les horizons chronologiques provinciaux, en considérant à sa juste place le contenu social de ce phénomène, en prenant en compte le substrat gaulois et en examinant quelques dossiers où la documentation paraît solide et bien datée, on verra qu'il est possible de montrer que l'apparition et le développement de la *villa* à l'échelle provinciale furent plus anciens qu'on ne l'a prétendu jusqu'à aujourd'hui.

La conquête, par Rome, à la fin du II^e s. av. J.-C., de la Gaule transalpine marque, pour ce territoire, le début d'un processus majeur de modifications socio-économiques touchant en particulier les campagnes et l'exploitation de ses ressources agricoles : « l'*ager publicus*, c'est-à-dire les terres et les ressources naturelles des peuples vaincus, ainsi que tous leurs autres revenus, passèrent sous l'autorité du vainqueur par le droit de la conquête. La puissance romaine exerçait sur tous ces biens une autorité supérieure, justifiant le recours à des formes de mainmise et d'exploitation fort diversifiées » (Christol 2010, p. 59).

Avant la date de 118, ce vaste territoire occupé par un grand nombre de peuples gaulois ne présentait pas d'unité politique et institutionnelle. Son intégration dans un ensemble centralisé en cours de construction ainsi qu'une paix durable assurèrent progressivement les conditions d'une accélération économique qui culminera dans les décennies suivantes. Lorsque l'on compare les données disponibles pour cette période à celles concernant l'époque augustéenne, on observe en effet qu'en moins d'un siècle, l'évolution semble avoir été assez radicale : les établissements ruraux se sont multipliés de façon exponentielle et des zones rurales auparavant dépourvues d'occupation font désormais l'objet d'une exploitation qui paraît intensive. Surtout, la réussite économique de la Narbonnaise paraît éclatante à la fin du I^e s. ap. J.-C., elle qui désormais impose ses vins commercialisés en amphore dans toute la partie occidentale de l'Empire.

Dans cette perspective, la question de la *villa* est évidemment centrale dans la mesure où elle est à la fois le symbole de la romanisation des campagnes, car c'est un type de construction rurale originaire d'Italie, et d'un système productif fortement intégré à un marché dépassant le seul cadre régional.

Les antécédents protohistoriques et la question de la ferme à enclos de tradition gauloise

L'exposé doit en préambule considérer le dossier des établissements ruraux protohistoriques car il peut éclairer certains aspects de la problématique et montre, dans une perspective dynamique, le rôle qu'a pu jouer l'élément gaulois dans l'histoire du grand domaine rural.

Les enquêtes sur l'occupation du sol réalisées dans les décennies 1980/1990 en Languedoc, par le biais des prospections de surface avaient montré l'existence de sites ruraux antérieurs à la conquête romaine, caractérisés par la présence de mobiliers céramiques, plus rarement par des éléments de parure ou des monnaies (Sauvage 1996 ; Mauné 1999 ; 2000). Interprétés comme des établissements ruraux protohistoriques, ils apparaissaient soit isolés soit recouverts par une occupation ultérieure d'époque romaine. Les questions qui demeuraient en suspens concernaient leur physionomie et la nature de leur(s) lien(s) avec l'occupation d'époque romaine ultérieure.

Les photographies aériennes réalisées à la même époque dans le couloir audois et jusque dans le Lauragais par Michel Passelac ont permis de montrer que du point de vue de leur structure, ces établissements se présentaient en général sous la forme d'un enclos fossoyé quadrangulaire ou trapézoïdal de plusieurs milliers de m² enserrant des constructions légères matérialisées par des alignements de trous de poteau et des silos ou greniers carrés. Des fouilles réalisées dans la vallée de l'Hérault (Mauné 2003a), entre Carcassonne et Toulouse (Ranché, Sergent 2016), où une quarantaine de ces établissements sont répertoriés, et également à la périphérie de Nîmes (Séjalon 2016), ont confirmé que leur physionomie était celle entrevue par les images aériennes. En Provence, et dans la vallée du Rhône où quelques tronçons de fossés ont été reconnus, les données sont encore trop rares et partielles pour appréhender pleinement la forme de ces installations mais il ne fait guère de doute qu'elles ressemblaient à leurs homologues languedociens.

Ces éléments permettent d'affirmer que ce que l'on dénommait alors « ferme indigène » était vraisemblablement aussi commun en Gaule méridionale qu'en Gaule tempérée où les photographies aériennes de R. Agache réalisées dans les années 1970 et les premières fouilles préventives réalisées sur de grandes surfaces montraient déjà l'ampleur du phénomène (Bayard, Collart 1996). Dans cette vaste zone géographique, les recherches menées depuis sur un corpus de plusieurs centaines de sites ont par ailleurs permis de les hiérarchiser formellement et de montrer que les plus importants pouvaient être considérés comme les résidences rurales de l'aristocratie gauloise (cf. notamment Menez 1996, p. 205-212), certains chercheurs les qualifiant même, désormais, de « villa gauloise » (Poux, Fichtl 2013). Ces établissements permettaient la production de surplus commercialisables constituant l'un des moteurs de la croissance économique et l'essor démographique observé à la Tène finale est perceptible par leur multiplication dans le temps, aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. (en dernier lieu Blancquaert, Malrain dir 2016).

Cette réalité, transposable en Gaule du sud ne paraît pas avoir été modifiée par la conquête de la fin du II^e s. av. J.-C. Le contrôle, par Rome, de l'ensemble du territoire conquis n'impliquait pas en effet l'interdiction pour les indigènes, d'occuper ou de fonder de nouvelles fermes à enclos mais seulement l'imposition de prélèvements fiscaux et de confiscations, basés sur le degré de coopération/collaboration des peuples et cités établis dans les différentes zones de Transalpine. Aussi est-il envisageable que, comme en Gaule tempérée, la création de ce type de ferme dût se poursuivre encore pendant une bonne partie du I^{er} s. av. J.-C., certaines adoptant parfois d'ailleurs des aménagements et structures visibles sur des établissements italiens contemporains, situés à proximité. Il ne faut pas non plus oublier qu'un certain nombre d'auxiliaires gaulois combattirent dans les rangs des armées romaines pendant la période tardo-républicaine et surtout lors la Guerre des Gaules. Une fois démobilisés — parfois avec l'octroi de la citoyenneté — et de retour dans leur patrie, ils devinrent des vecteurs essentiels de la « romanisation » des campagnes sans pour autant renoncer totalement à leur identité et à l'héritage vernaculaire de leur cadre de vie. Cette nuance renvoie bien évidemment à une certaine mixité de la morphologie de l'habitat et de ses formes architecturales ce qui constitue dès lors un écueil pour tenter d'identifier à coup sûr l'origine ethnique des occupants d'un établissements. Il est donc souhaitable, lorsque cela est possible, d'associer à cet examen des formes et structures de l'habitat rural, la prise en compte des indicateurs de la vie matérielle que constituent notamment la vaisselle de cuisine et de table, l'*instrumentum*, la parure et l'écriture (graffites notamment).

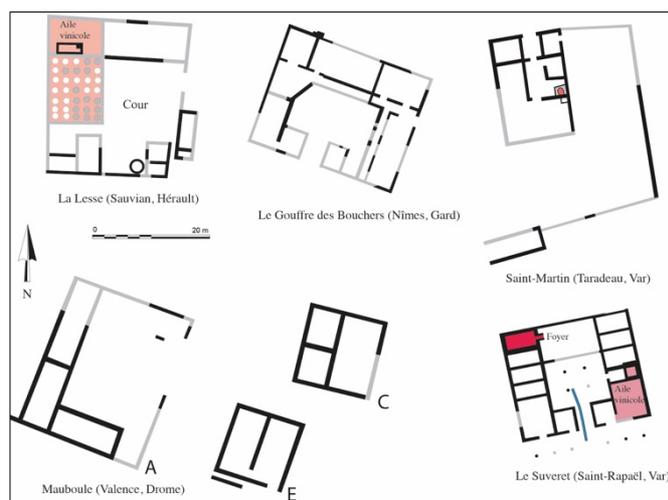
Une colonisation italienne précoce

Il semble évident que l'installation de colons Italiens et de leurs familles, d'abord en 118 av. J.-C. à Narbonne lors de la fondation de la colonie romaine (ban civil ; Gayraud 1981), puis entre les années 46 et 27 av. J.-C. à Narbonne (nouvelle déduction, vétérans), Valence, Arles, Orange, Béziers et Fréjus (vétérans) a introduit de profonds changements dans les campagnes. Cette présence ne se limitait d'ailleurs pas à ses seuls territoires car l'on sait que la zone s'étendant entre Toulouse et Narbonne — où aucune fondation coloniale de vétérans n'est attestée par les sources avant le milieu du I^{er} s. av. J.-C. (refondation de Narbonne en 46) — avait reçu des assignations dites « viritanes », c'est-à-dire des installations individuelles de soldats démobilisés, faites par un ou plusieurs *imperatores* — Marius puis Pompée notamment — entre la fin du II^e s. et le début des années 50 av. J.-C. César rapporte en effet qu'en 56 av. J.-C. (*Bello Gallicus*, III, 20), Crassus pour sa campagne en Aquitaine, convoqua individuellement un grand nombre de vétérans établis dans cette vaste zone.

Par ailleurs, il est nécessaire de rappeler l'existence de points d'ancrage romains le long d'axes routiers, à *Forum Domitii* (Montbazin, Hérault) et à *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) notamment, qui constituent autant de zones d'accueil potentielles. De même, les centuriations tardo-républicaines identifiées à Béziers, à Orange et entre Nîmes et *Sextantio* ont pu constituer un cadre d'installation commode. Ainsi, il est vraisemblable qu'antérieurement à la période césaro-triumvirale, des contingents de vétérans aient été dispersés à titre individuel, dans certaines zones rurales de la province. Ils contribuaient à la structuration de l'occupation et constituaient des sentinelles du pouvoir romain.

Les anciens soldats italiens et leurs familles auxquels avaient été attribués des lots de terre ont importé, en Transalpine, des habitudes de vie ainsi que des pratiques architecturales et économiques sensiblement différentes de celles des Gaulois du Midi. Elles se caractérisaient, en contexte rural, par le recours à des plans organisés autour d'une cour, par l'emploi plus fréquent de la pierre comme matériaux de construction et du mortier de chaux comme liant — sans que cela ne soit contradictoire avec l'usage de la terre à bâtir dans les élévations, très courant à l'époque romaine — par l'utilisation généralisée de toitures en tuiles, par la mise en place de sols en dur et par l'installation de systèmes hydrauliques élaborés destinés à l'adduction d'eau potable et à l'évacuation des eaux usées ou pluviales. Bien évidemment, autour de Marseille, des points d'occupation grecs du littoral et de cités portuaires comme *Lattara*, ces modes de construction étaient déjà plus ou moins répandus mais l'ampleur de la colonisation romaine qui pénétra en profondeur les arrière-pays et le couloir rhodanien ainsi que son caractère plus systémique firent sans doute évoluer très rapidement la situation.

Les « fermes coloniales »



La dimension sociale ne doit pas être négligée lorsque l'on veut appréhender le dossier de l'origine de la *villa* en Transalpine/Narbonnaise. À l'exception des gradés, les vétérans italiens étaient en effet issus, dans leur immense majorité, des milieux populaires, leur statut de citoyen romain n'impliquant pas nécessairement un degré de richesse très élevé. Dès lors, il faut considérer que les établissements ruraux fondés lors de ces vagues d'assignations foncière étaient, sauf exception, des centres d'exploitation agricole de faible ampleur.

Fig. 1 : Plans de quelques fermes/établissements ruraux de la période augustéenne. Dao S. Mauné d'après réf. biblio. mentionnées dans le texte.

Plusieurs d'entre eux, parfois qualifiés de « fermes coloniales » en raison de leur plan et de leur datation augustéenne, ont été explorés et témoignent en effet de réalités modestes (fig. 1). Ils se caractérisent par leur axialité architecturale, la présence de cour et/ou d'enclos ceint de murs et des emprises au sol de quelques centaines de m² comme le montrent quelques exemples bien documentés.

À la périphérie de Béziers, la ferme B du **Gasquino**y à plan en L (fouille L. Buffat) présente une emprise au sol inférieure à 500 m² et des installations viticoles de faible ampleur (Carrato 2017, p. 398-399) ; celle de la **Lesse** à Sauvian couvre 600 m², est organisée autour d'une petite cour centrale et comportait un chai viticole de 35 *dolia* (*ibid.* p. 450-453 ; fouille H. Pomarèdes).

À Nîmes, l'établissement à cour centrale du **Gouffre du Boucher** (Compan *et alii* 1993), couvre 570 m² ; il témoigne de l'adoption, dans la proche périphérie de la capitale arécomique, d'un plan de tradition italique à cour centrale et galeries qui pose la question de l'origine de son propriétaire/fondateur.

À 3 km au sud de Valence, à peu de distance du Rhône, les trois constructions augustéennes de **Mauboule** (fouille Th. Argant), distantes de plusieurs dizaines de mètres (Gilles 2016, p. 335-343) pourraient renvoyer à un ensemble de petites propriétés mitoyennes, indiquant la présence d'un dense noyau de peuplement d'origine coloniale. Deux des trois ensembles dégagés sont constitués d'un bloc bâti de 250 m², le troisième, plus important et à plan en L comporte une cour.

Située dans la cité de Fréjus, la ferme de **Saint-Martin** (Taradeau ; Bérato 2004) a livré l'inscription funéraire augustéenne de P. Varius et de sa famille, donnant l'identité de son fondateur. D'une emprise au sol de 300 m², elle était associée à une vaste cour clôt de murs, tout comme le **Suveret** (Saint-Raphaël) et ses 500 m² d'emprise au sol qui comportait notamment un *atrium* tétrastyle (Lelièvre 1993). Cet établissement présente des vestiges de petits thermes dont seul subsiste le foyer de la pièce chaude. On se trouve manifestement là en présence d'un établissement d'un rang légèrement supérieur à ceux qui viennent d'être cités.

Certaines de ces fermes, comme celle de Taradeau, marquées du sceau de la réussite, se sont progressivement agrandies pour finalement pouvoir être considérés, dans le courant du I^{er} s. ap. J.-C. comme des *villae* à part entière, c'est-à-dire des centres d'exploitation à partir desquels étaient gérées des propriétés/domaines de taille respectable (plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'ha) permettant une production agricole excédentaire et qui disposait, à côté d'une *pars rustica* et d'une *pars fructuaria*, d'une *pars urbana* comportant des bains. Cependant, dans leur grande majorité, elles restèrent de rang inférieur ou moyen et leur nombre ne fit que croître — avec une nette diversification des plans — jusqu'à la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C., accompagnant l'intensification de l'exploitation des campagnes par les populations d'origine celtique ou italienne présentes dans la province.

La villa, expression d'une réalité sociale

On l'aura bien compris, la fondation d'une *villa* telle qu'elle est définie/citée par les agronomes Caton l'Ancien et surtout Varron et Columelle entre le II^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. ap. J.-C. mais aussi, telle qu'elle est perçue/décrite sur le terrain par les archéologues, renvoie à un investissement financier important et se rattache à un niveau social plutôt élevé (en dernier lieu Leveau 2013). Elle concentre à la fois les équipements nécessaires à la production à grande échelle de denrées agricoles ou issues de l'élevage et plus rarement de biens artisanaux, on y reviendra, mais aussi des aménagements de confort intégrés dans un ensemble construit comprenant une cour à péristyle, des portiques, des jardins et des bassins favorisant l'*otium* et l'autoreprésentation. Il ne faut pas négliger non plus, dans cet investissement, le prix de la terre car selon l'emplacement géographique, il pouvait représenter un coût financier important.

Dans cette perspective, il est nécessaire de s'interroger sur la ou les catégories sociales susceptibles d'avoir fait édifier, à date haute en Transalpine/Narbonnaise, les premières *villae* ou du moins les premiers établissements ruraux d'envergure.

À partir de l'année 118, au moment où la Transalpine fut annexée à Rome, l'exploitation de ses ressources par des Italiens attirés par les profits commença à se développer. L'horizon chronologique des plaidoyers de Cicéron pour Quinctius et pour le gouverneur Fonteius, rédigés dans les années 80 et 70 av. J.-C. livrent en arrière-plan l'image d'un territoire où s'affairaient des hommes d'affaires, des négociants, des publicains mais surtout, des cultivateurs et des éleveurs établis ailleurs que dans la colonie de Narbonne sur des terres confisquées aux indigènes dans diverses parties de la province (Mauné 2000 ; Christol 2010, p. 45-54 ; p. 60-61), selon un processus largement attesté par ailleurs (Moatti 1992). Une partie de cette population, venue s'établir de son propre chef en Transalpine, disposait des ressources financières permettant la construction d'établissements ruraux disposant de tous les attributs de leurs homologues italiens mais sauf dans les zones les plus sûres, il n'est pas certain que ces *domini* aient immédiatement investi « dans la pierre », les revenus tirés de l'exploitation du sol. L'horizon économique tardo-républicain provincial décrit par Cicéron

semble davantage correspondre en effet à une mise en coupe réglée des ressources provinciale, notamment sous le régime de la *possessio*, qu'à une période propice à l'investissement immobilier sur la longue durée.

Il faut donc probablement situer l'émergence et la généralisation de la *villa* après les années 60/50 av. J.-C., lorsque les dernières tensions furent définitivement apaisées, en particulier avec les Allobroges de la moyenne vallée du Rhône (Clavel 1989, p. 213-254). Enfin, il faut rappeler que parmi la population gauloise se trouvaient des familles aristocratiques qui avaient adhéré très tôt au parti romain, acquérant la citoyenneté romaine à date haute notamment par le biais du droit latin : il ne fait guère de doute qu'elles aussi participèrent directement à l'émergence de la *villa* en Gaule méridionale comme le montre bien la répartition des tombeaux des élites nîmoises du Haut-Empire, d'origine gauloise, dans les campagnes, si bien analysée par Jean-Luc Fiches et Michel Christol.

Les *villae* du I^{er} s. av. J.-C. et de l'époque julio-claudienne en Narbonnaise

Quelques exemples bien datés de ces *villae* anciennes¹ éclairent une tendance désormais très nette indiquant qu'il faut se défaire de l'opinion généralement admise selon laquelle la *villa* ne serait apparue et/ou ne se serait généralisée en Narbonnaise que vers le milieu du I^{er} s. ap. J.-C.

Dans cette perspective, il est également nécessaire de rappeler les résultats des recherches menées dans des zones un peu plus septentrionales. Dans le territoire colonial de Lyon, les exemples emblématiques de **Goiffieux** à Saint-Laurent-d'Agnay et du **Chazeau** à Messimy (Rhône) renvoient ainsi à la mise en œuvre précoce de plans italiques de grande ampleur, dès les années 40/30 av. J.-C. (Poux 2013, p. 136-138 ; Maza *et alii* 2016). Un peu plus à l'est, à Genève (Suisse), au **Parc de la Grange** situé en bordure du Lac Léman, a été mis au jour un grand établissement maçonné d'époque césaro-augustéenne installé, sans rupture d'occupation, sur une ferme à enclos de la première moitié du I^{er} s. av. J.-C. Très mal conservés du fait de la mise en place, entre 10 et 30 ap. J.-C., d'une *villa* résidentielle à *atrium*, les bâtiments couvraient cependant près de 2000 m² et leur disposition suggère une nette bipartition entre *pars urbana* et *pars rustica*. La *villa* est considérée comme la résidence d'un aristocrate gauloise disposant de la citoyenneté romaine, *Titus Riccius Fronto*, *Duumvir Ærarii* de la cité de Vienne, d'origine Allobroge (Haldimann *et alii* 2001).

Dans les trois cas, ces *villae* succèdent à des établissements à enclos fossoyé.



Dans la région de Narbonne, qui on l'a vu *supra* constitue un cas à part, il est envisageable de fixer assez haut dans le temps le démarrage de ce phénomène comme le montre le dossier du site de **Saint-Félix** à Vinassan (Leroy *et alii* 2020 ; cf. aussi Carrato 2017, p. 331)². Une construction en dur, à plan en U d'une emprise au sol de plus de 2000 m² fut en effet édifée ici à la charnière des II^e et I^{er} s. av. J.-C., après la destruction et l'arasement d'un établissement vraisemblablement indigène (fig. 2).

Fig. 2 : Plan de l'état 2 de la Grangette (Vinassan, Aude) d'après Leroy *et alii* 2020, fig. 55.

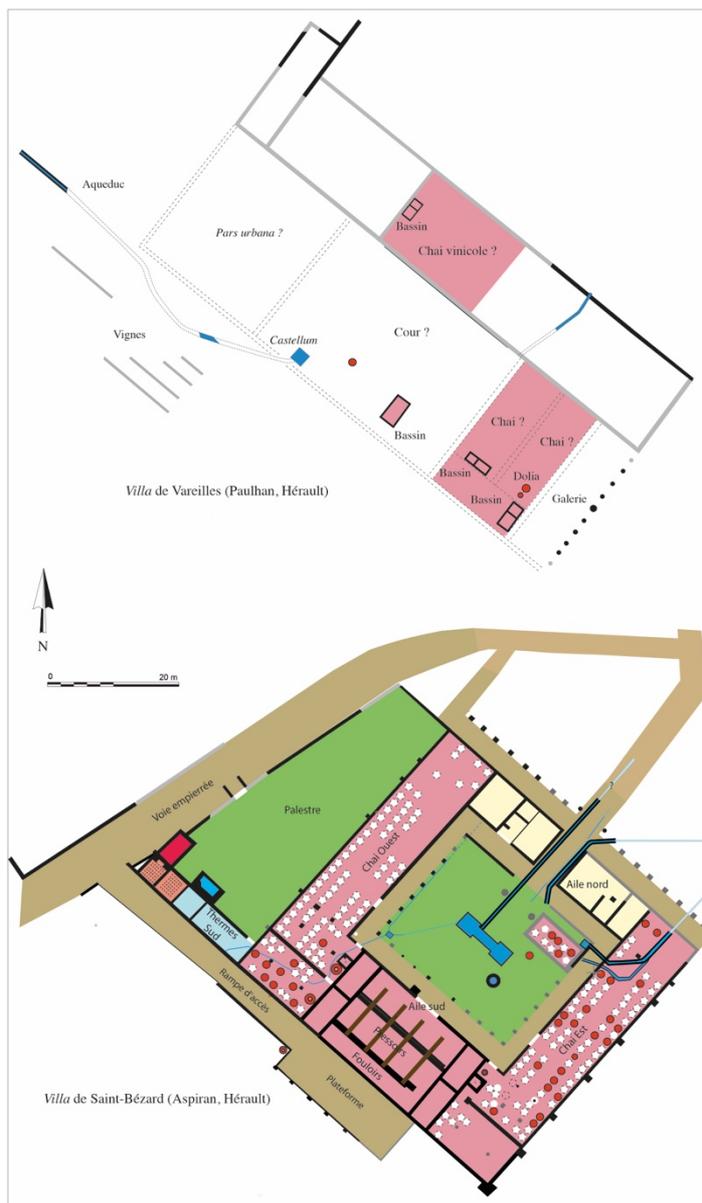
Malheureusement très dégradée par les états postérieurs, cette *villa* de tradition italiqque comportait trois ailes bordées de galeries délimitant une cour au centre de laquelle se trouvait un vaste

¹ Il ne s'agit pas ici de se livrer à un inventaire exhaustif à l'échelle de la province, qui fait par ailleurs l'objet d'une recherche spécifique, mais de donner quelques exemples significatifs, publiés pour la plupart, de ces *villae* anciennes.

² Je n'ai pris connaissance du très bon article de Ludovic Leroy et d'Adrien Malignas qu'à la fin du mois de janvier 2021 lors de la parution du n°52-2019 de la *RAN*, soit près de deux mois après le rendu du présent article mais ils m'avaient déjà donné quelques précisions sur l'établissement de la Grangette. J'ai pu tardivement intégrer le plan de cet établissement à mes illustrations grâce à la compréhension d'E. Botte que je remercie.

bassin de 55 m², alimenté par un réservoir de réception des eaux de pluie³. Elle fut détruite dans le second quart ou au milieu du I^{er} s. av. J.-C. et remplacée par un modeste bâtiment vinicole dont une grande partie se trouve hors de l'emprise de la fouille.

À Narbonne, le complexe de **La Nautique**, avec son plan en U et son vivier circulaire de 67 m de diamètre installé à l'extrémité d'une zone de terrasses et de jardins, daté du dernier tiers du I^{er} s. av. J.-C. serait à interpréter selon Corinne Sanchez comme une *villa* maritime d'époque augustéenne qui couvrirait plusieurs ha (Sanchez *et alii* sous presse). Il s'agit bien évidemment d'un cas exceptionnel à mettre en relation avec la proximité de la capitale provinciale mais d'autres exemples peu ou prou contemporains (voir *infra*) indiquent que des établissements du même type existaient le long du littoral, en particulier le long de la côte provençale.



Dans la région de Béziers, **Vareilles** (Paulhan) (fig. 3) offre un exemple unique d'établissement en dur de grande ampleur succédant dans les années 40/30 av. J.-C. à une ferme à enclos fossoyé (Mauné 2003b ; Carrato 2017, p. 427-429).

Fig. 3 : Plans des villae de Vareilles (Paulhan, Hérault ; état augustéen) et de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault ; état fin années 10 ap. J.-C. ; égouts chai est, petit chai de la cour, thermes et fontaine années 30 ap. J.-C. ; plan provisoire janvier 2021 à compléter). Dao S. Mauné, Ch. Carrato et coll. ; CNRS *del.*

La *villa* se développait sur une largeur de 80 m avec deux retours latéraux restitués, enserrant peut-être une cour ouverte au sud. Elle était alimentée en eau par un aqueduc de tradition hellénistique, construit en grand appareil. Cet ensemble couvrait plus de 4000 m² et disposait vraisemblablement de deux à trois chais vinicoles dont la stricte contemporanéité n'est cependant pas assurée puisque cet état se prolonge jusqu'à la fin des années 30 ap. J.-C. La découverte d'une base de colonne, de fragments de plaques en marbre blanc et de *tubuli* d'hypocaustes dans les niveaux de chantier et de démolition renvoie à la présence d'une *pars urbana* comprenant des thermes dont la construction daterait du début de l'époque augustéenne. Cette première *villa* a été presque effacée par l'installation, à la charnière des années 30 et 40 ap. J.-C., d'un vaste édifice à plan en U de 60 x 60 m et ce dossier illustre bien les dommages causés aux constructions originelles par les phases d'occupation

ultérieures.

À quelques kilomètres plus au Nord, la *villa* de **Saint-Bézard** (Aspiran ; voir fig. 3) a été édifée *ex-nihilo*, à la fin des années 10 ap. J.-C. Son fondateur, Q. Iulius Priscus est originaire de Pouzolles en Campanie et a, semble-t-il délocalisé ici tout ou partie de ses activités agricoles et artisanales, intégrant dans cet ensemble domanial un atelier de potiers de tradition italique où étaient produits des *dolia*, des amphores vinaires, des matériaux de construction, des céramiques à pâte claire et de la sigillée de mode C. Il s'inscrit dans la tradition

³ Il pourrait s'agir d'une *natio* si l'on tient compte de son plan rectangulaire (9,4 x 6 m), de sa profondeur (1,30 m minimum) et de la présence d'un escalier d'angle mais il manque une évacuation par le bas, indispensable pour l'entretien.

de ses prédécesseurs du I^{er} s. av. J.-C., investissant dans la province afin d'y faire fructifier ses affaires (Mauné, Carrato 2012). La *villa*, dégagée intégralement grâce à une fouille programmée de longue haleine (2006-2013 et 2019-2021), est constituée d'un bloc bâti rectangulaire de 49 x 51 m comportant une grande cour à péristyle et une façade à colonnade dominant de plusieurs mètres la rivière Dourbie (fig. 4). Les deux ailes latérales permettaient le stockage de 4000 à 4500 hl de vin. Les espaces résidentiels sont restitués dans les étages se trouvant au-dessus de l'aile méridionale abritant les fouloirs et les pressoirs, face au porche d'entrée axial. Ils dominaient la cour et disposaient d'une vue plongeante sur la rivière Dourbie et la voie *Cessero-Luteva-Condatomagos*, distante de 500 m. Dans les années 30 ap. J.-C., une aile thermale avec palestres et peut-être une première fontaine située dans la cour centrale ont été ajoutées à cet ensemble, accentuant sa monumentalisation qui culminera en 70/71 ap. J.-C. avec la construction d'une *natatio* de 280 m², installée dans la palestres et alimentée par un aqueduc. La grande fonctionnalité du plan symétrique, la rationalité de l'aménagement des accès expliquent pourquoi, mises à part quelques modifications mineures, la *villa* a conservé son plan originel pendant trois siècles.



Fig. 4 : Photographie aérienne de la *villa* de Saint-Bézar (Aspiran, Hérault).
Cl. V. Lauras/Globedrone ; LabEx Archimède/CNRS del. 2020.

À quelques kilomètres à l'ouest de *Forum Domitii*, la *villa* de **Roumège** (Poussan) a été construite au début du I^{er} s. ap. J.-C. et s'étage sur un coteau dominant l'Étang de Thau, distant de quelques centaines de mètres. Seule une partie restreinte des constructions a été fouillée mais l'on sait que son accès était monumentalisé par la présence d'une longue allée de plus de 100 m, bordée de murets latéraux associés à une clôture maçonnée protégeant le cœur du domaine (Bourgaut 2009 ; Carrato 2017, p. 442-443).

À Caumont-sur-Durance (Vaucluse), la *villa* du **Clos-du-Serre**, fondée à l'époque augustéenne comprenait un jardin d'agrément qui a fait l'objet de recherches approfondies. Clôturé au Nord et au Sud, par un mur en *opus reticulatum* à exèdres, ce jardin couvrait environ 15 000 m². Il était équipé, dans l'axe de façade

de la *villa*, d'un grand bassin d'agrément de 68 x 3,20 m accessible depuis l'habitat par un escalier monumental débouchant sur un portique (Mouraret 2003).

À 6 km l'est de l'Étang de Berre, la *villa* de la **Garanne** (Berre-L'Étang, B.-du-Rh.) est édifiée dans le premier quart du I^e s. et domine la berge de la rive gauche de l'Arc. Elle succède à un établissement en dur mal connu de la seconde moitié du I^e s. av. J.-C. qui comportait déjà des peintures murales de qualité. La phase augusto-tibérienne se caractérise par un ensemble organisé autour d'une cour à péristyle dont une aile comporte un triclinium en T et des salles mosaïquées. Se greffe au sud de ce bloc de 2500 m², une longue galerie d'agrément à exèdres d'au moins 80 m de longueur (Stephenson dir. 2011 ; Lavagne 2019, n°162).

Au sud de l'Étang de Berre, la *villa* de **Saint-Julien-les-Martigues**, partiellement dégagée, est édifiée sous Tibère selon un plan ordonné organisé autour d'une cour à péristyle et couvre déjà à cette époque au moins 3000 m². Elle se distingue par les dimensions de ses pièces et l'ampleur des dégagements (Rivet 1993). La proximité d'un riche mausolée interroge sur la possibilité d'une origine plus ancienne de la *villa* puisque d'après les comparaisons stylistiques faites avec le monument des *Iulii* de Glanum, il serait daté du troisième quart du I^e s. av. J.-C. (Roth-Congès 1993 ; Gateau 1996, p. 253-254)⁴.

Dans la Drome, la *villa* de la **Condamine** (Pontaix, Drome) a été fondée à l'époque augustéenne et comporte à cette époque un mur d'enceinte et un péristyle bordé par des thermes ; la richesse de l'établissement est illustrée par une mosaïque dite au « *Somnus* » qui marquait le seuil d'entrée d'une *cubicula* (Lavagne 2000, n°690 ; Teysonnière *et alii* 2020).

À Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), la *villa* du **Vernai** située dans la cité de Vienne, a été édifiée dans les années 40/30 av. J.-C. et succède à une ferme à enclos laténienne. Les bâtiments et espaces ouverts, mal conservés, couvriraient environ deux hectares : dès cette période, les sols sont construits en terrazzo ou en béton de tuileau. Cette première *villa* est intégralement détruite à la fin du règne d'Auguste et remplacée par un vaste palais dont le mur de clôture enserrait une surface de 13 ha (Royet *et alii* 2006).

Ailleurs, des découvertes, réalisées sur des surfaces limitées attestent l'existence de *villae* précoces dont la chronologie haute est assurée par des éléments de décoration :

Villa littorale de **Caussargues** à Sigean (Aude) où la présence d'un sol en *opus signinum* incrusté de tesselles noires et blanches formant l'inscription Q. ANCHARI est connue de longue date dans les ruines de cette *villa* littorale (Dellong 2002, 612-613). Un premier Q. Ancharius, *equus evocatus* narbonnais est attesté par une épitaphe funéraire du second quart du I^e s. av. J.-C. trouvée à Minturnes en Italie (*CIL* X, 6011 ; Gayraud 1981, p. 150 et 464). Une inscription augustéenne bien connue, trouvée à Quarante (Hérault ; *CIL* XII, 4258=4571) révèle par ailleurs l'existence, autour d'un autre Q. Ancharius, d'une *familia* d'affranchis tandis qu'une série de timbres sur tuiles de même datation, mentionnant ce gentilice, est attestée sur un important atelier localisé dans cette commune (Corbeel 2018, 651-652), associé à une grande *villa*. Il y a tout lieu de penser qu'en plus de Caussargues, la *gens Ancharia* possédait également un bien-fonds important dans l'arrière-pays narbonnais.

Villa de **La Ville** à Poliéas (Isère) où a été trouvé un *opus sectile* associant ardoise et giallo antico (Lavagne 2000, n°522) et *Villa* des **Mingauds** à Saint-Paul-lès-Romans (Isère) où a été mis au jour sous une mosaïque de la seconde moitié du II^e s., un sol décoré plus ancien, probablement d'époque julio-claudienne (Lavagne 2000, n°555).

Villa de **Beaumajour** à Grans (B.-du-Rh.) où une grande mosaïque augustéenne a été mise au jour lors de la fouille préventive réalisée à la fin des années 2000 (Lavagne 2000, n°878)

Villa de la **Font del Rey** à Beaucaire (Gard) sur laquelle a été trouvée une base de colonne sans plinthe et à deux tores d'époque augustéenne qui renvoie à la présence d'un portique (Michelozzi 1994).

⁴ Datation rajeunie par les auteurs de l'inventaire des mausolées de la France gallo-romaine au premier tiers du I^e s. ap. J.-C. : Badie *et alii* 2002, p. 46.

Ces exemples de *villae* anciennes montrent la diversité relative des situations rencontrées et plaident pour la coexistence de deux types principaux : des *villae* productivistes où la partie résidentielle n'est apparemment pas très développée ou bien située dans les étages⁵ ; des *villae* plus grandes, disposant d'une *pars urbana* organisée autour d'une ou deux cours et d'espaces extérieurs spécifiquement dédiés à l'agrément. Certaines peuvent être qualifiées de *villa* maritime en raison de leur emplacement géographique (La Nautique ; Roumège ; Saint-Julien-les-Martigues ; Parc de la Grange) et l'on constate aussi, à la Garanne, au Clos-du-Serre et à Saint-Bézard l'attrait des berges des rivières. Dans tous les cas et sauf exception, ces *villae* ont une surface construite qui en général ne dépasse pas les 2500 à 3000 m².

Des ateliers de tuiliers/potiers domaniaux à date haute

Dans la réflexion sur la question de l'apparition de la *villa* en Transalpine/Narbonnaise, le dossier des *figlinae* rurales produisant des terres cuites, des amphores ou/et des céramiques fines apporte également des données intéressantes puisqu'à l'image de Saint-Bézard, cette activité pouvait constituer un élément constitutif important de l'économie d'un domaine. La mise en évidence d'ateliers de potiers/tuiliers qui sont associés topographiquement à de vastes établissements contemporains⁶ doit être mise en relation avec l'existence d'ensembles domaniaux conséquents car on se situe là, bien évidemment dans la perspective de productions commercialisables ou servant à commercialiser une denrée (vin notamment), souvent vendues dans un rayon de plusieurs dizaines de kilomètres. Ces ateliers occupent la plupart du temps une superficie importante, comportent plusieurs fours et il ne s'agit pas de lieux de production uniquement destinés à couvrir les besoins du domaine. Cette situation témoigne du transfert de structures de production et de main-d'œuvre spécialisée de l'Italie vers la Transalpine/Narbonnaise (Passelac 1992 ; 2007a ; Mauné 2013a) comme le montrent bien les exemples les mieux documentés.

Dans la région de Narbonne-Béziers a ainsi été mis en évidence, grâce à l'analyse d'un très important corpus de timbres, l'existence d'une petite dizaine d'ateliers de tuiliers datée entre le milieu du I^{er} s. av. J.-C. et le second quart du I^{er} s. ap. J.-C. Leurs estampilles livrent des *duo ou tria nomina* avec, lorsqu'ils sont suffisamment développés, des gentilices italiques rares en Narbonnaise (Ancharius, Betutius, Nigidius, Orfius) et spécifiques à cette partie de la province (Corbeel 2018, p. 62-63), selon un schéma bien mis en évidence par M. Gayraud et M. Christol. L'exemple bien connu de l'atelier tardo-républicain et augustéen précoce des Vignals à Boutenac (Aude) avec ses timbres ORFI/Orfius et qui a pu également produire des imitations de Dr. 1b, illustre parfaitement cette réalité (Sabrié 1992 ; Corbeel 2018, p. 618-620). Il est installé dans l'arrière-pays de Narbonne où a également été signalé — dans les Corbières, en Minervois et dans le couloir audois — d'autres ateliers domaniaux produisant des céramiques fines (Passelac 2007a) ou des amphores vinaires tardo-républicaines (Mauné 2013a, fig. 3) ou augustéennes (Passelac 2007b).

Deux autres ateliers de potiers situés au nord-est et au sud-est de Narbonne se rattachent à cet horizon socio-économique qu'il faut situer entre le II^e s. av. et la fin du I^{er} s. av. J.-C. : dans l'arrière-pays de Béziers, à Magalas, l'atelier de Saint-Jean-du Causse, associé à un vaste établissement rural, a produit vers la fin du II^e s. av. des imitations de campanienne B — coupes, assiettes, bols — dont une partie s'inspire peut-être du répertoire des productions de Calès en Campanie. L'utilisation de séparateurs, la qualité et la finesse de fabrication de ces vases ne laissent aucun doute sur l'origine italienne des potiers (Mauné, Sanchez 1999).

Dans le Massif de la Clape, dominant l'actuelle embouchure de l'Aude, l'atelier de l'Oustalet est installé en bordure d'une riche *villa* à cour centrale dont une petite partie a été fouillée dans les années 1960. Occupant 1500 m², il a produit, comme à Saint-Bézard et dans un horizon qu'il faut situer à minima, entre les années 40 av. J.-C. et le début du I^{er} s. ap. J.-C., une large gamme d'objets : sigillées de mode A non grésées à engobe noir ou rouge, céramiques à paroi fine, céramiques à pâte claire, matériaux de construction et *dolia* (Passelac 1992, p. 212-213 ; M. Passelac *in* Dellong 2002, p. 538-539). Enfin, des ateliers associés à des *villae* et produisant des imitations d'amphores Pascual 1 et de Dr. 3-2 vinaires, peu après le changement d'ère, sont

⁵ La piste retenue pour l'analyse de ce type particulier est celle de l'adaptation du modèle tardo-républicain de la *villa* maritime/fluviale formée d'un bloc rectangulaire (*villa Prato*) au plan à cours de type Settefinestre avec transfert de la partie habitée noble à l'étage ce qui revêt bien des avantages tenant en particulier à la vue procurée par une position dominante. Monte Collisi (Kolci) en Istrie (Grassigli 1995 ; Brun 2004, p. 54) pourrait pour l'Italie constituer une illustration de ce type de *villa*.

⁶ La plupart des dossiers évoqués ici sont issus d'analyses des mobiliers, de prospections de surface et plus rarement de fouilles qui sont restées limitées. Leurs chronologies sont solides à très solides.

connus à la Teularié (Corneilhan) et à Contours (Saint-Pargoire), dans la région de Béziers (Mauné 2013b, p. 338-339).

Dans la moyenne vallée du Rhône, au lieu-dit le Roc (Saint-Just, Ardèche), est connu un atelier rural d'un demi hectare qui produisait également dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., des plats et assiettes à pâte claire engobée non grésée, des céramiques à pâte claire, des matériaux de construction, en particulier des tuyaux et des briquettes destinées à des pavements en *opus spicatum* ainsi des imitations d'amphores vinaires italiques Dr. 1b et Dr. 2-4 (Laubenheimer *et alii* 1989). L'élément le plus remarquable est cependant la production locale de plaques *campana* à décors architecturaux, à scènes mythologiques ou à décors végétaux, destinées à la décoration intérieure de riches demeures urbaines ou de *villae* rurales (Laubenheimer 1997). Un second atelier, celui de Nigoulins (Saint-Marcel-d'Ardèche) a été localisé dans ce secteur de la rive gauche de l'Ardèche, à 900 m du Roc, mais il est mal connu : il est cependant certain qu'il a produit, lui-aussi des plaques Campana et des matériaux de construction, peut-être aussi des amphores (Dupraz, Fraisse 2001, p. 362.). La position topographique de ces deux ateliers, non loin de la confluence de l'Ardèche et du Rhône, indique clairement que leurs productions bénéficiaient des avantages du transport fluvial mais il est probable également qu'il existait dans ce secteur un réseau de *villae* anciennes offrant des débouchés plus immédiats.

L'atelier de Plein Panier (Mazan, Vaucluse) situé à l'est d'Avignon occupe une surface de 1500 m². Trois fours, dont un de très grande taille, ont été fouillés par Dominique Carru (Carru *et alii* 1997 ; Carru 2010). Actifs dans la seconde moitié du I^{er} s. av. J.-C., ils servaient à la production d'imitations de Dr. 1b, de céramiques communes et à pâte calcaire et ont aussi cuit de belles plaques *campana* à registre architectural, à figures zoomorphes ou mythologiques ainsi que des pièces décoratives de très belle qualité, notamment des protomes de cheval portant à leur sommet une cupule à libation ou à encens, destinés à une utilisation culturelle. À Sainte-Cécile-les-Vignes a été reconnu au Peyron, un atelier augustéen qui produisait des amphores vinaires Pascual 1, Dr. 3-2, G. 2 et G. 10 (Meffre 1992), dans un contexte marqué par une grande densité de *villae*.

En Narbonnaise orientale, un semi d'au moins cinq ateliers ruraux d'époque augustéenne est connu dans la vallée de l'Arc (en dernier lieu Bonaventure, Mauné 2018 ; Bigot 2020, p. 35-36), en particulier l'atelier de Bastide, qui semble lié à la *villa* de la Garanne. Ces ateliers doivent être mis en relation avec une tradition vinicole ancienne qui s'explique par la proximité de Marseille et illustrent la part désormais prise par les domaines ruraux dans la production de conteneurs destinés au grand commerce. Plus à l'Est, dans la moyenne vallée de l'Argens sont également connus cinq ateliers d'époque julio-claudienne dont au moins un est augustéen (Bigot 2020, p. 41-43). Le contexte est ici différent puisque l'on se trouve dans l'arrière-pays de Fréjus, colonie romaine fondée vers 27 av. J.-C. et cette complémentarité entre production rurale et urbaine — plusieurs ateliers sont connus dans le *suburbium* de cette ville — montre bien la réalité des investissements des élites économiques dans les campagnes, dès cette période.

Dans l'état actuel des recherches se confirme le fait que les attestations les plus anciennes de ces ateliers concernent la partie occidentale de la province mais, l'existence des ateliers de Saint-Just et de Mazan montrent qu'il s'agit peut-être d'un biais documentaire. Autour du changement d'ère et jusqu'au milieu du I^{er} s., les ateliers ruraux se répartissent dans toute la narbonnaise méditerranéenne et constituent un bon indicateur de l'extension généralisée de ce que l'on peut qualifier de « phénomène domanial » qui voit se multiplier les *villae*. Outre les traditionnelles productions agricoles ou tirées de l'élevage, celles-ci pouvaient aussi, lorsqu'elles possédaient des gisements d'argile conséquents, des ressources en combustible faciles à exploiter, un accès commode aux réseaux des voies fluviales et terrestres et les moyens d'acquérir ou de louer les services de personnels spécialisés, diversifier leurs sources de revenus en développant la fabrication de matériaux de construction, de *dolia* et le tournage de céramiques et d'amphores. Dans la mesure où l'attrait des élites italiennes pour ce domaine d'activité est bien connu, notamment à travers les dossiers emblématiques des ateliers de la Giancola (Manacorda, Pallecchi 2012) et du Loron (Tassaux *et alii* 2001), on peut raisonnablement estimer que la carte de répartition de ces ateliers complète, en filigrane, la répartition des *villae* d'époque julio-claudienne à l'échelle de toute la province.

Conclusion

L'apparition de la *villa* en Transalpine/Narbonnaise est plus ancienne qu'on ne l'a généralement admis jusque très récemment. Deux horizons chronologiques doivent être distingués : le premier s'étend de la fin du II^e s. jusqu'au troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. : à cette époque, les investissements immobiliers ruraux des élites économiques sont manifestement limités à certains secteurs privilégiés, en particulier autour de la capitale provinciale, Narbonne. La pacification de ce vaste espace n'est en effet pas totale comme le montrent les tensions avec le monde indigène, rapportées par les sources anciennes. Ce premier horizon de la présence romaine est aussi celui d'une exploitation opportuniste des richesses provinciales, bien mis en exergue par Cicéron, qui précède une phase de stabilisation et d'accélération.

À partir des années 40 av. J.-C. et après la Guerre des Gaules, l'intégration de la province dans l'espace socio-économique romain s'accélère et s'intensifie en raison des déductions coloniales qui entraînent une émigration italienne massive, concentrée dans quelques secteurs. À l'échelle provinciale toute entière, le contexte socio-économique, marqué par un basculement des flux commerciaux en direction de Lyon et des camps militaires de Germanie dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C. (Tchernia 2011, p. 145-155), est désormais plus propice à la création de *villae* au sein desquelles sont produits à grande échelle, les denrées et biens artisanaux nécessaires à l'extension de l'Empire. Pour les grands propriétaires ruraux italiens, les campagnes de l'axe rhodanien et dans une moindre mesure les secteurs littoraux de la province, faciles à connecter à Arles par cabotage, constituent des zones attractives dans la mesure où se trouve ainsi réduite la distance, et donc les coûts, permettant l'acheminement des marchandises vers la capitale des Gaules et le *limes*. Il faut donc s'attendre à voir se multiplier les exemples de *villae* anciennes dans cette zone, caractérisées par le caractère très développé de leurs parties productives.

Organisées autour d'une ou plusieurs cours et montrant une bipartition nette entre partie résidentielle et productive, les *villae* de tradition italique se multiplient, probablement à partir de la fin du règne d'Auguste. Un plan de tradition italique ne suffit pas pour autant à prouver que le commanditaire est un Italien comme le laissent à penser certains dossiers comme celui de Vareilles, du Parc de la Grange ou du Vernai : des aristocrates gaulois, disposant de la citoyenneté romaine, ont pu être à l'initiative de la construction de ce type d'établissement, affirmant alors leur adhésion à la romanité, affichant aussi l'ampleur de leur patrimoine et prenant une part active à l'essor économique de cette époque. Il est vraisemblable que la multiplication des *villae* à partir du milieu du I^{er} s. et surtout à l'époque flavienne, ne constitue finalement qu'un épisode de l'histoire de cette forme si particulière de structure d'exploitation des campagnes qui couvre plus de six siècles.

Au terme de cette analyse, il faut répéter malgré l'opinion souvent avancée selon laquelle la *villa* est un objet de recherche suffisamment connu, qu'il est impératif de poursuivre l'exploration archéologique et l'analyse factuelle de ces centres domaniaux. Leur évolution est en effet révélatrice du développement économique de la province et elles constituent les lieux privilégiés où apparaissent et évoluent les progrès techniques, les foyers à partir desquels se diffusent l'usage de nouvelles machines, comme les moulins hydrauliques ou bien de nouvelles pratiques architecturales, en lien ou pas avec la fonction d'agrément. Lors des fouilles réalisées sur ce type d'établissement dont la surface est parfois très importante, une attention soutenue doit être portée aux éléments les plus anciens qui se trouvent la plupart du temps sous les sols en dur ou bien sont recouverts par des remblais. Il faut en effet rappeler que les enquêtes sur l'occupation du sol ont montré que selon les zones, entre 40 et 70% des centaines de *villae* identifiées en Narbonnaise ont livré du mobilier d'époque tardo-républicaine (voir par exemple Buffat 2011, p. 159). Cet ancrage chronologique ancien qui certes, peut recouvrir, nous l'avons vu, des réalités bien différentes impose de mieux appréhender leur genèse et d'établir avec soin leur chronologie.

Bibliographie

Badie *et alii* 2002 : A. Badie, M. Fincker, J.-M. Labarthe, X. Lafon, J.-Ch. Moretti, J.-L. Paillet, V. Picard, D. Tardy, Inventaire des monuments funéraires de la France gallo-romaine, in Ch. Landes éd., *La mort des notables en Gaule romaine. Catalogue d'exposition*, Lattes 2002, p. 27-102.

Bayard, Collart 1996 : D. Bayard, J.-L. Collart dir., *De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du deuxième colloque de l'association AGER*, Amiens, 23-25 septembre 1993, *Revue Arch. de Picardie*, n° spécial 11/1996.

- Bérato 2004 : J. Bérato, L'établissement rural de Saint-Martin à Taradeau (Var), I^{er} s. av. J.-C.-VII^e s. ap. J.-C., *RAN* 37, 2004, p. 35-108.
- Bigot 2020 : F. Bigot, *Production et commerce des amphores gauloises sur le littoral et dans les ports de Narbonnaise*, AHR 44, Drémil Lafage 2020.
- Blancquaert, Malrain dir. 2016 : G. Blancquaert, F. Malrain, *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes*, Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai-1^{er} juin 2014, N. spécial de la RAP, 30, Amiens 2016.
- Bourgaut 2009 : R. Bourgaut et coll., L'établissement viticole gallo-romain de Roumèges à Poussan (Hérault) : une approche des productions domaniales, in *The territory and its resources, actes des tables-rondes de Gérone et de Loupian*, Universitat de Girona, Gérone, 2009, p. 99-114.
- Brun 2004 : J.-P. Brun, *Archéologie du vin et de l'huile dans l'Empire romain*, Paris 2004.
- Buffat 2011 : L. Buffat, *L'économie domaniale en Gaule Narbonnaise*, Lattes 2011.
- Carrato 2017 : *Le dolium en Gaule narbonnaise (I^{er} a.C.-III^e S. p.C.)*. Contribution à l'histoire socio-économique de la Méditerranée nord-occidentale, Mémoires 46, Bordeaux 2017.
- Carru 2010 : D. Carru, L'atelier augustéen de Mazan, in *Potiers à Bédouin, 2000 ans de tradition. Activités et industries céramiques autour du Mont Ventoux, des origines à nos jours. Catalogue d'exposition, 28 juin-20 septembre 2010*, Bédoin, Marseille 2010, p. 36-40.
- Carru et alii 1997 : D. Carru, M. Gonzales, G. Gurbriel, Atelier de Mazan, Vaucluse, in *Bilan Scientifique Régional PACA 1997*, p. 140-143.
- Christol 2010 : *Une histoire provinciale. La Gaule narbonnaise de la fin du II^e siècle av. J.-C. au III^e s. ap. J.-C.*, Paris 2010.
- Clavel 1989 : M. Clavel, Terre, contrôle et domination. Révoltes et cadastres en Transalpine, in *Puzzle Gaulois. Les Gaules en mémoire*, Paris 1989, p. 213-254.
- Compan et alii. 1993 : M. Compan, H. Pomarèdes, Ch. Pellecuer, Nîmes, *Le Gouffre des Bouchers*, in HARUR 1, *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, Valbonne 1993.
- Dellong 2002 : E. Dellong avec la coll. de D. Moulis, J. Farré, *Narbonne et le Narbonnais, Carte Archéologique de la Gaule 11/1*, Paris 2002.
- Dupraz, Fraisse 2001 : J. Dupraz, Ch. Fraisse, *L'Ardèche, Carte Archéologique de la Gaule 07*, Paris 2001.
- Gateau 1996 : F. Gateau avec la coll. de F. Trément, Fl. Verdin, *L'Étang-de-Berre, Carte Archéologique de la Gaule 13/1*, Paris 1996.
- Gayraud 1981 : M. Gayraud, *Narbonne antique. Des origines à la fin du III^e s.*, suppl. 8 à la RAN, Paris 1981.
- Gilles 2016 : A. Gilles, *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence (II^e s. av.-VI^e s. ap. J.-C.)*, AHR 34, Autun 2016.
- Grassigli 1995 : G. L. Grassigli, La villa e il contesto produttivo nel paesaggio della Cisalpina, in L. Qulici, S. Qulici Gigli dir., *Agricoltura e commerci nell'Italia antica*, Rome 1995, p. 220-240.
- Haldimann et alii 2001 : M.-A. Haldimann, P. André, E. Broillet-Ramjoué, M. Poux, Entre résidence indigène et domus gallo-romaine : le domaine antique du Parc de la Grange (Genève, Suisse), *Archäologie der Schweiz*, 24, 2001-4, p. 2-15.
- Laubenheimer 1997 : F. Laubenheimer, Les plaques Campana gauloises, in A. Muller éd., *Le moulage en terre cuite dans l'Antiquité. Création et production dérivée, fabrication et diffusion*, Actes du XVIII^e colloque du Centre de Recherches Archéologiques-Lille III, 7-8 décembre 1995, Lille 1997, p. 397-415.

Laubenheimer *et alii* 1989 : F. Laubenheimer, Th. Odier, H. Leclere, Sous Auguste, un atelier de potiers italianisant à Saint-Just (Ardèche), in *Mélanges Pierre Lévêque*, vol. 2, Besançon 1989, p. 295-329.

Lavagne 2000 : H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. Province de Narbonnaise, III, 3, partie sud-est*, X^e suppl. à *Gallia*, Paris 2000.

Lavagne 2019 : H. Lavagne, *Recueil général des mosaïques de la Gaule. Province de Narbonnaise – Marseille, Glanum et la chôra massaliète*, X^e suppl. à *Gallia*, Paris 2019.

Lelièvre 1993 : V. Lelièvre, Saint-Raphaël, Le Suveret, in HARUR 1, *Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, Valbonne 1993.

Leroy *et alii* 2020 : L. Leroy, A. Malignas, J. Gally avec la coll. de Ch. Carrato, A. Gaillard, J. Bénédet, R. Sabrié, Le site de La Grangette à Vinassan (Aude). Évolution d'un établissement précoce près de Narbonne, du II^e s. av. au I^{er} s. ap. J.-C., *RAN* 52, 2019, [Montpellier 2020], p. 231-293.

Leveau 2013 : Ph. Leveau, Villas et aristocraties municipales dans les cités d'Arles, de Glanum, d'Aix et de Marseille, in J.-L. Fiches, R. Plana-Mallart, V. Revilla Calvo, *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'occident romain. Gallia et Hispania, Actes du colloque international AGER IX, Barcelone, 25-27 mars 2010*, Montpellier 2013, p. 269-280.

Manacorda, Pallecchi 2012 : D. Manacorda, S. Pallecchi dir., *Le fornaci romane di Giancola (Brindisi)*, Bari 2012.

Mauné 1999 : S. Mauné, L'habitat rural dispersé des II^e et I^{er} s. av. J.-C. en Languedoc occidental et Roussillon, in sous la dir. de R. Buxo et E. Pons, *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'edat del ferro de l'Europa occidental : de la produccio al consum, Girona, Actes du XXIIe colloque international pour l'Étude de l'Age du Fer (AFEAF), Girona, 21-24 mai 1998*, Girona 1999, p. 55-75.

Mauné 2000 : S. Mauné : La question des premières installations rurales italiennes en Transalpine occidentale (II^e s./I^{er} s. av. J.-C.), *Gallia* 57, 2000, p. 231-260.

Mauné 2003a : S. Mauné, La centuriation Béziers B et l'occupation du sol de la vallée de l'Hérault au I^{er} s. av. J.-C. Quelques éléments de réflexion autour de découvertes récentes, in *Histoire, Espaces et Marges de l'Antiquité, Hommages à Monique Clavel-Lévêque*, PUFC, Paris 2003, p. 57-101.

Mauné 2003b : S. Mauné, La villa gallo-romaine de Vareilles à Paulhan (Hérault, fouille A75) : un centre domanial du Haut-Empire spécialisé dans la viticulture ? in sous la dir. de S. Lepetz et V. Matterné, *Cultivateurs, éleveurs et artisans dans les campagnes gallo-romaines. Matières premières et produits transformés, Actes du VIe colloque international d'AGER, Compiègne, 5-7 juin 2002*, Revue Archéologique de Picardie 2003, n°1-2, p. 309-337.

Mauné 2013a : S. Mauné, La question de la production d'imitations d'amphores gréco-italiques et italiennes en Gaule Transalpine (II-I^{er} s. av. J.-C.), in sous la dir. de F. Olmer, *Itinéraires des vins italiens en Gaule, Actes du colloque européen de Lattes, 30 janvier-3 février 2007*, MAM, hors-série n°4, Lattes 2013, p. 57-73.

Mauné 2013b : S. Mauné, La géographie des productions des ateliers d'amphores de Gaule Narbonnaise pendant le Haut-Empire. Nouvelles données et perspectives, *RAN* 46, 2013, p. 337-374.

Mauné, Carrato 2012 : S. Mauné, Ch. Carrato, Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard (Aspiran, Hérault) au début du I^{er} s. ap. J.-C. Fondation et genèse, in sous la dir. de S. Mauné, Ch. Carrato, Le complexe domanial et artisanal de Saint-Bézard à Aspiran (Hérault). Dossier scientifique collectif, *RAN* 45, 2012, p. 21-38.

Mauné, Sanchez 1999 : S. Mauné, C. Sanchez : Une production de céramique à vernis noir dans la région de Béziers (Hérault) entre la fin du II^e s. et le milieu du I^{er} s. av. J.-C. : emprunt indigène ou présence italienne précoce ? *RAN* 32, 1999, p. 97-117.

Maza *et alii* 2016 : G. Maza, Y. Teyssonneyre, O. Mignot, de l'habitat aristocratique gaulois à la villa gallo-romaine : six siècles d'occupation continue sur le site du Chateau à Messimy (69), *Revue Araire*, n°184, 2016, p. 19-36.

Meffre 1992 : J.-C. Meffre, L'atelier augustéen d'amphores et de céramiques de Sainte-Cécile-les-Vignes (Vaucluse), in F. Laubenheimer dir. *Les amphores en Gaule. Production et consommation, Actes de la table ronde internationale de Metz, 4-6 oct. 1990*, Paris 1992, p. 25-35.

Menez 1996 : Y. Menez, *Une ferme de l'Armorique gauloise. Le Boisanne à Plouër-sur-rance (Côtes-d'Armor)*, DAF 58, Paris 1996.

Michelozzi 1994 : A. Michelozzi, Beaucaire, La Font-dou-Rey, in *HARUR 2, Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, Valbonne 1994.

Moatti 1992 : Cl. Moatti, Étude sur l'occupation des terres publiques à la fin de la République romaine, *Cahiers du Centre G. Glotz*, 3, 1992, p. 57-73.

Mouraret 2003 : J. Mouraret, Un jardin d'agrément d'époque augustéenne à Caumont-sur-Durance (Vaucluse), in *Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires, Actes du colloque AGER V de Besançon, 19-20 septembre 2000*, Besançon 2003, p. 127-134.

Passelac 1992 : M. Passelac, Formes et techniques italiques dans les productions céramiques augustéennes du bassin de l'Aude : mise en évidence d'un groupe d'ateliers, *RCRFAActa XXXI/XXXII*, 1992, p. 207-229.

Passelac 2007a : M. Passelac, Imitations et fabrications de céramiques fines de type italique en Languedoc occidental et Roussillon à la période tardo-républicaine et au début de l'Empire, in sous la dir. de M. Roca Roumens, J. Principal, *Les imitations de vaixella fina importada a la Hispania citerior (sigles I aC – I dC)*, Tarragona 2007, p. 17-45.

Passelac 2007 : M. Passelac, Ateliers céramiques domaniaux du bassin audois au Haut-Empire, in J. Tremoleda et P. Castanyer dir., *Tallers ceràmics i producció agrícola, Actes de la table-ronde internationale de Banyolas, 11 novembre 2006*, Estudis sobre el món rural d'època romana-2, Girona 2007, p. 115-137.

Poux 2013 : M. Poux et coll., Une *culina* de type « pompéien » en territoire lyonnais. L'espace culinaire de la villa de Goiffieux à Saint-Laurent-d'Agny (Rhône), in sous la dir. de S. Mauné, N. Monteix et M. Poux, *Cuisines et boulangeries en Gaule romaine, actes de la table-ronde d'Aspiran, 13-14 octobre 2011*, *Gallia* 70.1, 2013, p. 135-164.

Poux, Fichtl 2019 : M. Poux, S. Fichtl, *Fana, theatra et villae* : trois emprunts protohistoriques aux origines de l'architecture gallo-romaine, in V. Guichard, M. Vaginay, *Les modèles italiens dans l'architecture des II^e et I^e siècles avant notre ère en Gaule et dans les régions voisines, Actes du colloque de Toulouse, 2-4 octobre 2013*, Toulouse 2019, p. 449-482.

Ranché, Sergent 2016 : C. Ranché, F. Sergent, Les établissements ruraux fossoyés de la fin de l'âge du Fer en Languedoc occidental (Aude, Tarn, Tarn-et-Garonne et Hte Garonne), in G. Blancaquart, F. Malrain dir., *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes, Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai-1^{er} juin 2014*, N. spécial de la RAP, 30, 2016, p. 287-296.

Rivet 1993 : L. Rivet, Martigues, Saint-Julien-les-Martigues, in *HARUR 1, Formes de l'habitat rural en Gaule Narbonnaise*, Valbonne 1993.

Roth-Congès 1993 : A. Roth-Congès, Les mausolées du sud-est de la Gaule, in A. Ferdière dir., *Monde des morts, monde des vivants en Gaule rurale, actes du colloque ARCHEA/AGER, 7-9 février 1992*, Orléans, 6e suppl. à la RACF, Tours 1993, 389-396.

Royet et alii 2006 : R. Royet, J.-F. Berger, C. Laroche, E. Royet, J. Argant, N. Bernigaud, L. Bouby, T.M.A. Bui, V. Forest, J. Antonio López Sáez, Les mutations d'un domaine de La Tène au haut Moyen Âge : Le Vernai à Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), *Gallia* 63, 2006, p. 283-325.

Sabrié 1992 : M. et R. Sabrié, Un four de tuilier d'époque augustéenne à Boutenac (Aude), *Archéologie en Languedoc* 1992, p. 83-93.

Sanchez et alii à par. : C. Sanchez, N. Carayon, J. Cavero, Andersch Goodfellow, V. Mathé, Port-la-Nautique (Narbonne, France) : une villa maritime en contexte portuaire, in *Naissance, circulation et devenir d'un modèle architectural, Actes des Journées d'études sur les Villas maritimes de Méditerranée occidentale*, 6-8 Mai 2019, Naples-Capri, à par.

Sauvage 1996 : L. Sauvage, Existe-t-il une ferme indigène dans le Midi de la France ? in *De la ferme indigène à la villa romaine, Actes du deuxième colloque AGER, Amiens, 23-25 septembre 1993, Revue Archéologique de Picardie*, n° spécial 11/1996, p. 287-293.

Séjalon 2016 : P. Séjalon, Réflexions sur l'évolution des formes d'appropriation de la terre à Nîmes (de la fin du VI^e siècle au changement d'ère), in G. Blancquaert, F. Malrain dir. 2016, p. 179-198.

Stephenson dir 2011 : Ph. Stephenson, *Villa de la Garanne*, Rapport de fouille archéologique préventive, Velaux et Berre l'Étang RD10, déviation de la Fare-les-Oliviers, Oxford Archéologie, Manguio, octobre 2011, 4 vol. Inédit.

Tassaux *et alii* 2001 : F. Tassaux, R. Matijasic, V. Kovacic dir. — *Loron (Croatie). Un grand centre de production d'amphores à huile istriennes (I^e-IV^e s. p.C.)*. Bordeaux 2001.

Tchernia 2011 : A. Tchernia, *Les Romains et le commerce*. Naples 2011.

Teyssonnière *et alii* 2020 : Y. Teyssonnière, J. Planchon, Ch. Ronco, Les *dolia* de Pontaix et de la vallée de la Drome : des marques de capacité au rapport contenant-contenu, in Ch. Carrato, F. Cibecchini dir, *Nouvelles recherches sur les dolia. L'exemple de la Méditerranée nord-occidentale à l'époque romaine (I^e s. av.-III^e s. ap. J.-C.)*, Suppl. 50 à la RAN, Montpellier 2020, p. 43-61.